

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 14 octobre 2005  
(convocation du 3 octobre 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Quatorze Octobre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BRACQ Mireille, Mme BRUNET Françoise, M. CANIVENC René, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. FLORIAN Nicolas à M. FAYET Guy	M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel	M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. BANAYAN Alexis à M. BELLOC Alain	M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime
M. BANNEL Jean-Didier à Mme. DESSERTINE Laurence	Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER J. Louis (jusqu'à 10 h 30)
M. BENOIT Jean-Jacques à Mme. DUMONT Dominique	Mme. LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (jusqu'à 11 h 00)	M. MONCASSIN Alain à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 11 h 40)
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 11 h 15)
Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice (jusqu'à 11 h 20)	Mme. PARCELIER Muriel à Mme. PUJO Colette
Mme CASTANET Anne à Mme CARLE DE LA FAILLE (jusqu'à 10 h 30)	M. PONS Henri à M. NEUVILLE Michel (à compter de 10 h 45)
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André	M. QUANCARD Joël à M. MILLET Thierry (jusqu'à 11 h 20)
Mme CAZALET A. Marie à Mme RAFFARD Florence (jusqu'à 10 h 15)	M. REBIERE André à M. BRON J. Charles (jusqu'à 11 h 45)
M. CAZENAVE Charles à Mme. VIGNE Elisabeth	M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. BRANA Pierre	

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**PLH 2000-2006 - LE HAILLAN - EYSINES - Accueil des Gens du Voyage -  
Réalisation de l'aire d'accueil intercommunale chemin de Jallepont -  
Participation de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Décision - Autorisation**

Madame FAYET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 99/385 du 23 avril 1999, le Conseil de Communauté a défini les modalités d'intervention de la Communauté Urbaine de Bordeaux au titre de la mise en œuvre, par les communes membres, du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du voyage.

L'intervention communautaire comporte deux volets :

- une prise en charge des travaux d'aménée des réseaux extérieurs à la création de l'aire, dans la limite d'un montant de 304.898 euros HT par aire ;
- une participation financière sous forme de fonds de concours versé à la commune, maître d'ouvrage, dont le montant est plafonné à 960,00 euros par emplacement pour les aires de passage et à 1.647,00 euros par emplacement pour les aires de stationnement.

Aujourd'hui, en application du dispositif précité, la Ville du HAILLAN, en partenariat avec la ville d'EYSINES, sollicite la Communauté Urbaine de Bordeaux pour la réalisation d'une aire d'accueil intercommunale des gens du voyage dont la capacité d'accueil est de 12 emplacements familiaux représentant 24 places de caravanes, ce qui correspond aux préconisations du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération se décompose comme suit :

## 1) Réalisation de l'aire

DEPENSES		RECETTES	
Acquisition foncière	52.972,00	<b>Etat</b>	256.116,00
Frais notaire	1.137,00		
Frais géomètre	1.821,00		
Etude sol	3.004,00	<b>CUB (1647,00 X 12)</b>	19.764,00
Bâtiments	298.200,00		
VRD	216.063,00	<b>Participations Eysines</b>	180.896,00
Plantations	10.869,00	<b>Participations Le Haillan</b>	180.896,00
Honoraires maître d'œuvre	45.769,00		
Mission SPS	2.347,00		
Contrôle technique	5.490,00		
<b>Total des dépenses</b>	<b>637.672,00</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>637.672,00</b>

## 2) Amenée des réseaux

L'estimation du coût global des travaux d'amenée des réseaux a été réalisée par la 5<sup>ème</sup> circonscription.

DEPENSES		RECETTES	
Busage traversée de voie – tête de pont	15.000,00	<b>Participation CUB</b>	179.000,00
Remblaiement emprise publique	35.000,00		
Aire de giration voirie	85.000,00		
Borne incendie	14.000,00		
Assainissement	30.000,00		
<b>Total des dépenses</b>	<b>179.000,00</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>179.000,00</b>

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, et si tel est votre avis, de bien vouloir :

### DECIDER

- de la participation de la Communauté Urbaine au financement de la réalisation de l'aire d'accueil intercommunale des gens du voyage située chemin de JallePont au Haillan, à hauteur de 19.764,00 euros,

- de l'imputation des crédits correspondants au chapitre 65, article 65754 fonction 5240 programme HD02 clé d'imputation D630 000 026 du budget de l'exercice en cours,
- de la prise en charge par la Communauté Urbaine de la réalisation des travaux d'aménée des réseaux extérieurs à l'aire d'accueil intercommunale des gens du voyage située chemin de JallePont au Haillan, à hauteur de 179.000,00 euros,
- de l'imputation des crédits correspondants au chapitre 23, article 2315 fonction 8220 programme HD02 clé d'imputation D630 000 046 du budget de l'exercice en cours.

## AUTORISER

Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée précisant les modalités de la participation communautaire.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 14 octobre 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
16 NOVEMBRE 2005

M. VÉRONIQUE FAYET

